

État de santé de la population dans les régions

L'espérance de vie à la naissance est l'indicateur le plus couramment utilisé pour mesurer l'état de santé de la population. L'écart d'espérance de vie entre les régions de l'OCDE s'établit à près de 20 ans, l'espérance de vie étant comprise entre 68 ans dans le Chihuahua (Mexique) et 84 ans en Navarre (Espagne). Les régions où l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée se concentrent en Espagne, en Italie, en France, en Suisse et au Japon. Celles où elle est la plus faible sont situées au Mexique, en Hongrie et en Pologne (graphique 4.36).

Beaucoup de pays de l'OCDE ont réalisé des avancées remarquables ces dernières décennies en termes de réduction des taux de mortalité infantile, même si ces taux demeurent élevés dans certains pays et certaines régions. Dans les régions de la zone OCDE, les taux de mortalité infantile semblent plus élevés en Amérique du Nord, ce qui s'explique en partie par des différences en matière de pratiques déclaratives (graphique 4.37). En 2010, Puebla (Mexique), les Territoires du Nord-Ouest (Canada) et le District de Columbia (États-Unis) arrivaient en tête des régions de l'OCDE pour lesquelles on dispose de données sur le taux de mortalité infantile, avec respectivement 18,2, 15,5 et 11,2 décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes. À l'inverse, des pays comme le Japon, la Slovénie et la Belgique enregistraient les plus faibles taux régionaux de mortalité infantile de l'OCDE, ce taux ne dépassant 3 décès pour 1 000 naissances vivantes dans aucune région de ces pays en 2010 (graphique 4.37).

Les facteurs qui menacent la santé des populations sont complexes et multiples. Parmi eux, les accidents de la circulation ont suscité un intérêt particulier dans les pays de l'OCDE ces dernières décennies. Les différences sur le plan de la législa-

tion et des règles relatives à la circulation, des caractéristiques géographiques et même des comportements à risque, peuvent concourir à expliquer les variations régionales du nombre d'accidents mortels. C'est dans les pays d'Amérique du Nord que les disparités sont les plus fortes à cet égard, du fait de la distance qui sépare certaines régions rurales isolées du reste du pays (graphique 4.38).

Sources

OCDE (2013), *Statistiques régionales de l'OCDE* (base de données), doi : <http://dx.doi.org/10.1787/region-data-fr>.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays. États-Unis : espérance de vie, *Measure of America 2010-11*, www.measureofamerica.org.

Années de référence et niveau territorial

2010 ; TL2.

Canada et Nouvelle-Zélande, 2006 ; Israël, États-Unis, 2009.

Espérance de vie : les données régionales ne sont pas disponibles pour le Chili, l'Islande, la Corée et la Turquie.

Mortalité : les données régionales ne sont pas disponibles pour la Belgique, le Chili, la Finlande, l'Islande, la Corée, la Nouvelle-Zélande et la Turquie.

Informations complémentaires

BMJ (2012), « Influence of definition based versus pragmatic birth registration on international comparisons of perinatal and infant mortality: population based retrospective study », doi : <http://dx.doi.org/10.1136/bmj.e746>.

Cartes et graphiques interactifs : <http://rag.oecd.org>.

Notes relatives aux graphiques

4.37 : Les taux plus élevés constatés aux États-Unis et au Canada pourraient s'expliquer en partie par le fait que les pratiques déclaratives appliquées concernant les nouveau-nés de moins de 500 g ne sont pas les mêmes que celles des autres pays de l'OCDE, voir BMJ (2012).

4.38 : Chaque observation (point) représente une région TL2 des pays figurant sur l'axe des ordonnées. Les valeurs régionales sont des multiples de la valeur nationale.

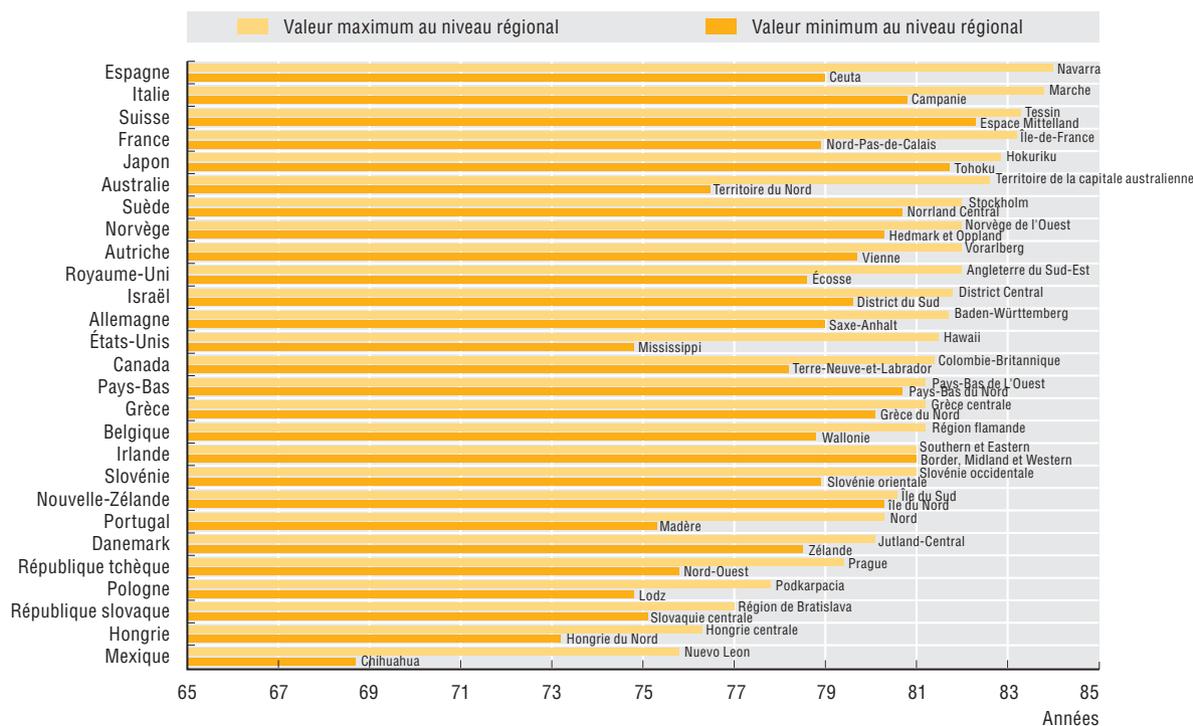
Définition

L'espérance de vie à la naissance mesure le nombre d'années pendant lequel un nouveau-né peut espérer vivre en l'absence d'évolution des taux de mortalité de chaque classe d'âge.

Le taux de mortalité infantile est le nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes.

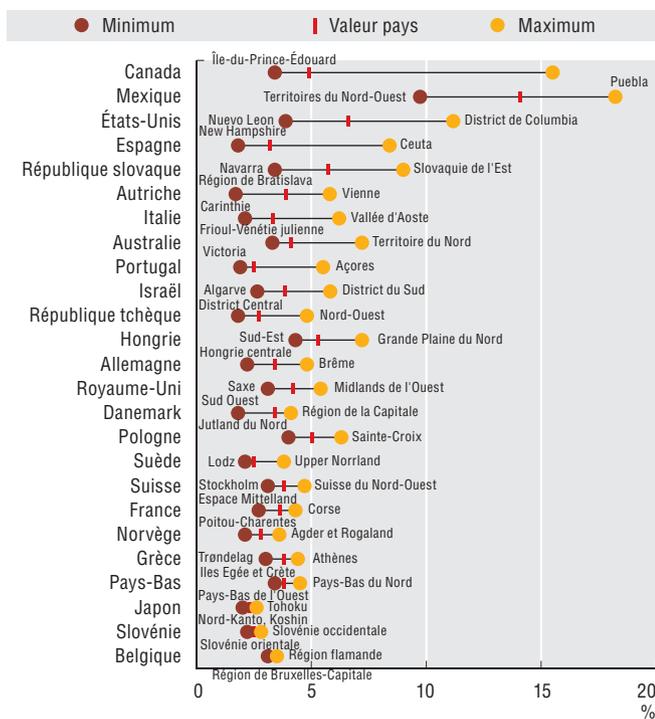
Le taux de mortalité lié aux transports exprime le nombre de décès relevant des catégories V01-V99 de la Classification internationale des maladies (CIM) pour 100 000 habitants.

4.36. Espérance de vie à la naissance maximale et minimale dans les régions (TL2), 2010



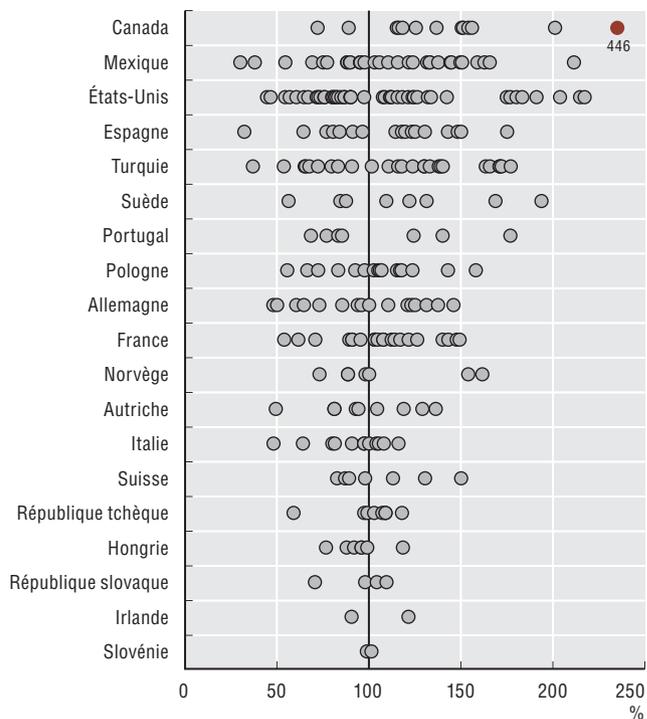
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932962552>

4.37. Taux de mortalité infantile : valeurs régionales maximales et minimales par pays, 2010 (TL2)



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932962571>

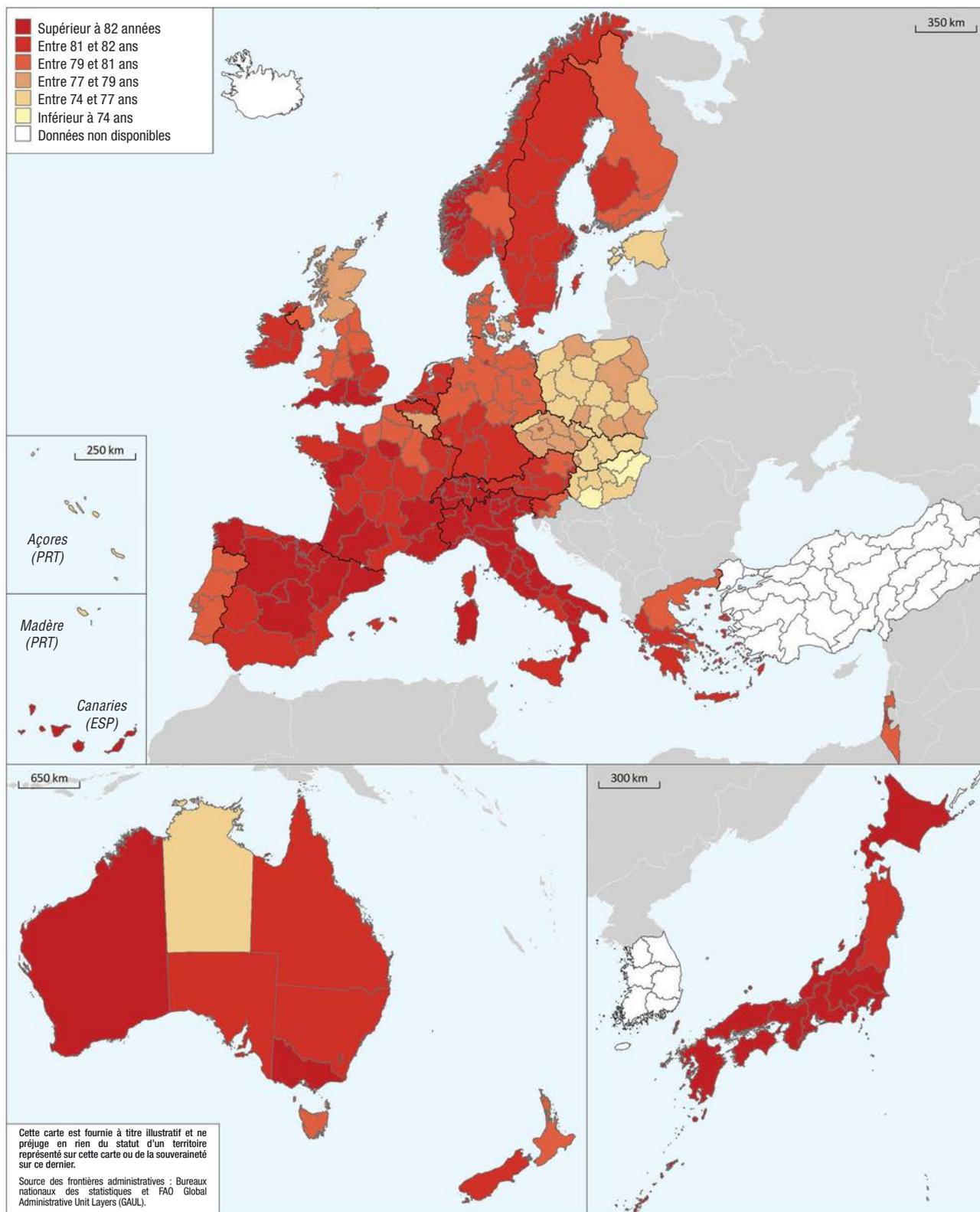
4.38. Fourchette de variation du taux de mortalité régional dû à des accidents de la route, 2010 (TL2) ; valeur nationale = 100



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932962590>

4.39. Espérance de vie : Asie, Europe et Océanie, 2010

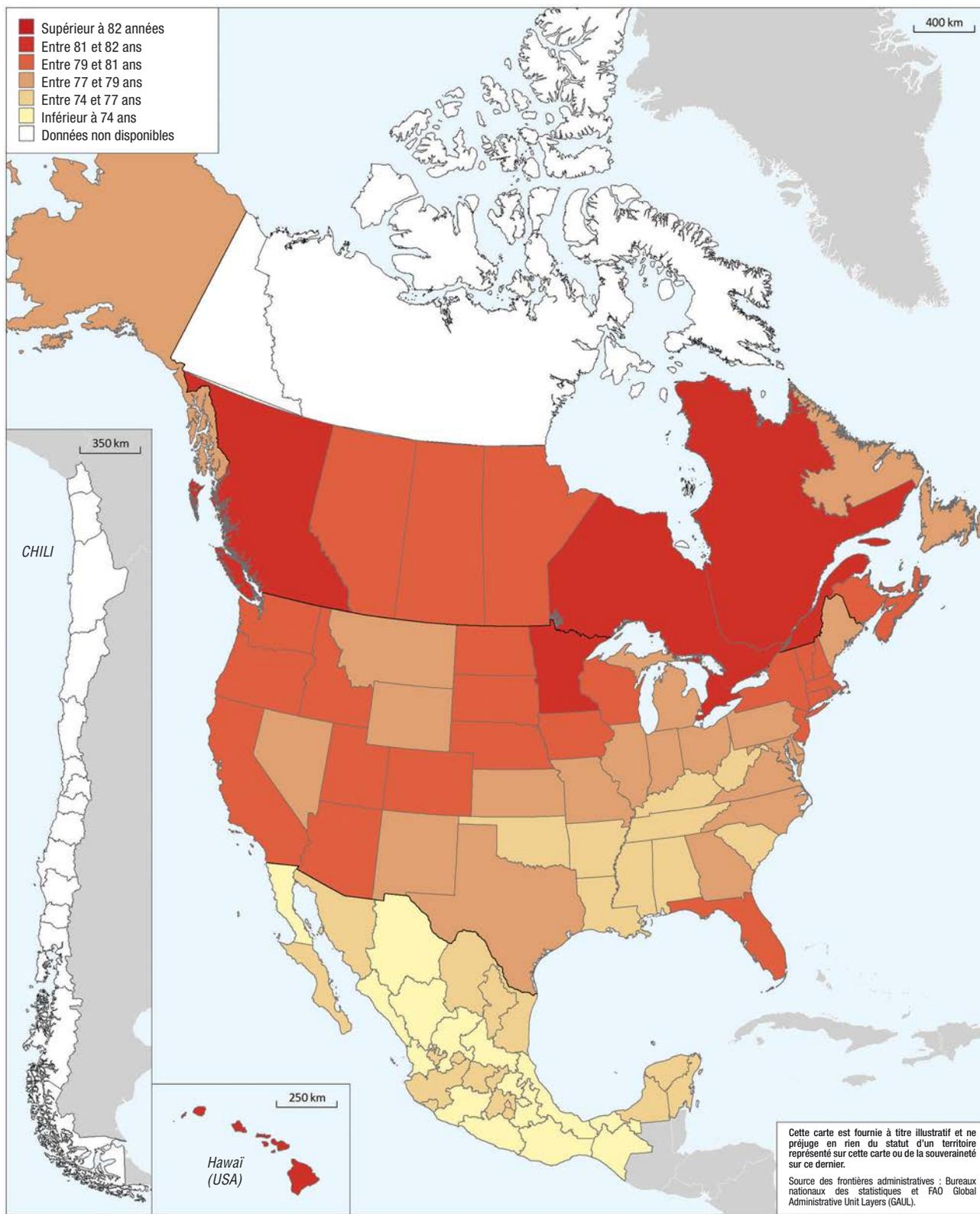
Régions TL2



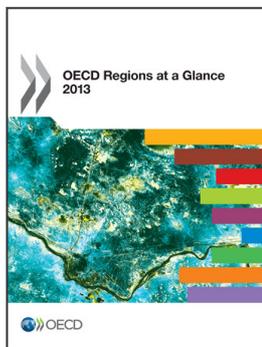
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932963483>

4.40. Espérance de vie : Amérique, 2010

Régions TL2



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932963502>



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2013

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/reg_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « État de santé de la population dans les régions », dans *OECD Regions at a Glance 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2013-40-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.